

CENTRE INTERNATIONAL
D'ETUDES POUR LA
CONSERVATION ET LA
RESTAURATION DES BIENS
CULTURELS



Chronique Printemps 1973

[no. 1]



ROME

Newsletter Spring 1973

INTERNATIONAL CENTRE
FOR THE STUDY OF
THE PRESERVATION AND THE
RESTORATION OF CULTURAL
PROPERTY

SOMMAIRE / CONTENTS

PRINTEMPS 1973 / SPRING 1973

Centre International d'Etudes pour la Conservation et la Restauration des Biens Culturels, 256 via Cavour, 00184 Rome, Italie	Presentation	1
	Etats Membres au 31 decembre 1972	2
	Membres associés au 31 decembre 1972	2
	Principales activités	2
	Informations	4
International Centre for the Study of the Preservation and the Restoration of Cultural Property, 256 via Cavour, 00184 Rome, Italy	Presentation	7
	Member States as of 31 December 1972	8
	Associate Members as of 31 December 1972	8
	Principal activities	8
	Information	10

CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES POUR LA CONSERVATION ET LA RESTAURATION DES BIENS CULTURELS

CHRONIQUE • PRINTEMPS 1973

PRESENTATION

Créé par l'UNESCO en 1959, le Centre International d'Etudes pour la Conservation et la Restauration des Biens Culturels — (Centre International pour la Conservation) est un organisme intergouvernemental autonome constitué d'une Assemblée générale des représentants des Etats membres, qui se réunit tous les deux ans, d'un Conseil de Spécialistes, dont la majorité est élue par l'Assemblée générale, et du Secrétariat qui comprend un personnel spécialisé et un personnel administratif.

Sont membres du Centre les Etats qui adressent au Directeur général de l'UNESCO une déclaration formelle d'adhésion, signée par le ministre compétent.

Les Etats membres versent au Centre une contribution égale à 1% de leur contribution à l'UNESCO pour l'année en cours.

A côté des Etats membres, des institutions culturelles publiques ou privées, sans but lucratif, peuvent être acceptées comme Membres associés par le Conseil, qui fixe le montant de leur contribution. Les Membres associés peuvent envoyer à l'Assemblée générale un représentant sans droit de vote, et bénéficier des services du Centre.

Aux termes de l'article 1 de ses statuts, le Centre exerce les fonctions suivantes:

(a) Rassembler, étudier et diffuser une documentation concernant les problèmes scientifiques et techniques de la conservation et de la restauration des biens culturels.

(b) Coordonner, stimuler, ou provoquer les recherches dans ces domaines au moyen, notamment, de missions confiées à des organismes ou à des experts, de rencontres internationales, de publications et d'échanges de spécialistes.

(c) Fournir des consultations et des recommandations sur des points d'ordre général ou spécial en matière de conservation et de restauration des biens culturels.

(d) Concourir à la formation de chercheurs et de techniciens et à l'élévation du niveau des restaurations.

Au cours de ses treize premières années d'activité le Centre a été amené, pour répondre aux besoins les plus urgents de ses membres, à mettre particulièrement l'accent sur la formation du personnel spécialisé et les consultations techniques. Les lignes directrices des principales activités du Centre ont été récemment précisées dans un document approuvé par le Conseil en avril 1972 dont nous reproduisons ci-dessous les éléments essentiels.

Le développement rapide des relations avec les pays membres (54 au 31 décembre 1972) et les Membres associés, et le souci de maintenir un contact avec les spécialistes du monde entier qui constituent pour le Centre une sorte de réseau d'experts, de même qu'avec les jeunes qui ont reçu au Centre, ou par son intermédiaire, une partie significative de leur formation professionnelle, a déterminé le Centre à créer, avec la *Chronique du Centre International pour la Conservation* un organe régulier de liaison et d'information.

La *Chronique* paraîtra au moins une fois par an et comprendra, en principe, des textes de portée générale sur la politique de conservation dans le monde, des informations sur les divers secteurs d'activités du Centre International pour la Conservation et une rubrique «contacts» intéressant particulièrement les anciens participants aux cours et stages du Centre.

R. 07654

ETATS MEMBRES AU 31 DECEMBRE 1972

Albanie	Honduras	Pakistan
Autriche	Inde	Pays-Bas
Belgique	Iraq	Pérou
Brésil	Israël	Pologne
Bulgarie	Italie	Portugal
Ceylan	Japon	République
Chypre	Jordanie	Fédérale
Colombie	République	d'Allemagne
Corée	Khmère	Roumanie
Cuba	Koweït	Royaume-Uni
République	Liban	Soudan
Dominicaine	Libye	Suède
Egypte, RAU	Madagascar	Suisse
Espagne	Malaisie	Syrie
Etats-Unis	Malte	Thaïlande
France	Maroc	Tunisie
Gabon	Mexique	Turquie
Ghana	Népal	Yougoslavie
Guinée	Nicaragua	Viet-Nam
	Nigéria	

MEMBRES ASSOCIES AU 31 DECEMBRE 1972

Fondation Gulbenkian, Lisbonne (Portugal).
 IIC, Londres (Royaume-Uni).
 Institut Suisse pour l'Etude de l'Art, Zürich (Suisse).
 Fondazione C. M. Lerici, Rome (Italie).
 Museu de arte contemporanea, Sao Paulo (Brésil).
 National Gallery of Victoria, Melbourne (Australie).
 Direzione general dei Monumenti, Musei e Gallerie Pontificie (Cité du Vatican).
 Smithsonian Institution, Washington (Etats-Unis).
 Institut National pour la Conservation des Monuments Historiques de la République Croate, Zagreb (Yougoslavie).

PRINCIPALES ACTIVITES

Introduction

Nous résumons brièvement ci-dessous les principes dont s'inspire l'action du Centre dans ses divers domaines d'activité, qui peuvent se diviser comme suit:

1. Documentation.
2. Publications.
3. Formation.
4. Recherche.
5. Assistance spécialisée.
6. Action régionale.
7. Coopération avec d'autres organismes internationaux.
8. Théorie de la restauration.

1. Documentation

La collecte de la documentation du Centre (bibliothèque et autres formes de documentation) est essentiellement dictée par les besoins des diverses activités. Il s'agit de disposer de l'information nécessaire pour les activités didactiques et les recherches du personnel scientifique en rapport avec la promotion de la recherche et l'assistance technique.

Cette documentation est fournie sur demande, soit sous forme de bibliographie, soit sous forme de photocopies, contre remboursement. Les demandes doivent, évidemment, porter sur un sujet bien défini.

Le Centre s'efforce, d'autre part, de connaître et d'établir des contacts avec les différents centres de documentation existant et en cours de formation, auxquels il recourt chaque fois que s'en manifeste la nécessité. Citons en particulier, à ce sujet, les services de documentation de l'Icom, de l'ICOMOS, de l'Ecole Polytechnique de Delft, et des Centres Régionaux de l'UNESCO. Ces relations visent à constituer, autour du Centre, un réseau de moyens d'information permettant de couvrir adéquatement tous les domaines de la conservation.

2. Publications

Le Centre poursuit deux buts dans sa politique de publication:

Diffuser les connaissances de base, acquises dans les différents secteurs, ce qui peut se faire tant en traduisant des ouvrages fondamentaux qu'en publiant des travaux originaux. Ce type de publications est normalement réalisé en commun avec le Comité de l'Icom pour la Conservation et confié aux éditions Eyrolles à Paris, qui en assurent la diffusion.

Fournir aux étudiants des exposés courts et synthétiques sur les matières qui font l'objet de l'enseignement du Centre. C'est le rôle de la série de *Notes Techniques* commencée en 1970. A cette série peut se rattacher la publication de textes d'information à tirage limité. Ces publications sont distribuées aux étudiants contre paiement d'une contribution aux frais, et vendues par le Centre sur demande.

3. Formation

L'action du Centre dans le domaine de la formation des spécialistes doit viser à assurer aux pays membres les services de spécialistes compétents dans les divers domaines, surtout dans les pays en voie de développement et dans les pays développés où le nombre de spécialistes et les possibilités de formation sont réduits.

Comme d'autre part le nombre d'experts susceptibles d'enseigner est lui aussi très réduit, il est indispensable de former par priorité des moniteurs, c'est-à-dire de jeunes spécialistes capables d'enseigner à leur tour ou de prendre la direction d'un chantier ou d'un service. Une telle politique implique que le Centre suive individuellement les candidats les plus doués et s'efforce de leur procurer les moyens de parfaire leur formation (stages, bourses, voyages, responsabilités d'assistants, missions, etc.). Il faut remarquer que cette politique commence déjà à porter ses fruits. Plusieurs anciens étudiants ou stagiaires du Centre exercent aujourd'hui des fonctions d'enseignement ou occupent des postes de direction.

L'enseignement du Centre, en tant qu'enseignement international, ne peut s'adresser à des débutants, mais doit viser à un rôle de perfectionnement ou de spécialisation. L'enseignement élémentaire doit se faire dans les pays d'origine ou au niveau régional.

Les conditions mêmes dans lesquelles doit se réaliser l'enseignement collectif organisé par le Centre posent certains problèmes de structures.

Occupé par ses diverses fonctions, le personnel scientifique du Centre ne peut enseigner lui-même que dans une mesure très réduite. Son rôle est donc surtout d'élaborer les programmes et de coordonner l'enseignement confié à des experts extérieurs. L'encadrement des étudiants doit être assuré par des assistants, choisis de préférence parmi les anciens étudiants. Il en résulte que les étudiants ne peuvent être aussi suivis que dans un enseignement national, dont la durée est plus longue et le développement entier suivi par un même professeur, et que l'assimilation des matières dépend en grande partie du degré de préparation des étudiants dans le domaine étudié. Par contre, les cours peuvent alors présenter un large horizon et une variété, des possibilités d'innovation, très supérieures à celles d'un enseignement national. Le succès des cours du Centre dépendra de l'exploitation de ces possibilités, et de la limitation des participants à un nombre qui puisse être efficacement encadré avec les moyens dont le Centre dispose. De ce point de vue, le *numerus clausus* s'impose.

4. Recherche

Le Centre n'est pas spécialisé dans la recherche mais il la stimule et la favorise par sa politique de coordination des initiatives, et par l'appui qu'il accorde aux réunions d'experts et aux groupes de travail (engagement d'assistants, secrétariat scientifique, etc.).

5. Assistance spécialisée

L'assistance spécialisée du Centre aux pays membres peut prendre les formes suivantes:

Correspondance technique. Pour toutes questions qui peuvent être résolues par simple écrit.

Missions d'experts. Les experts peuvent être soit des membres du personnel scientifique du Centre, soit des experts extérieurs choisis par le Centre. Les missions de ce genre visent à prendre connaissance directe d'un problème et à donner un avis technique. Elles doivent être normalement de courte durée (environ une semaine au maximum) et peuvent prendre la forme d'un groupe d'experts sélectionné pour couvrir les divers aspects des problèmes.

Conditions normales. Séjour dans le pays et en principe frais de voyage à charge du pays demandeur. Honoraires des experts extérieurs et occasionnellement frais de voyage à charge du Centre.

Chantiers pilotes. Cette formule prévoit l'envoi d'un ou plusieurs jeunes spécialistes en vue de la réalisation d'une opération de conservation limitée, mais ayant valeur d'exemple méthodologique, et comprenant en principe la participation de spécialistes locaux en vue de leur formation.

Conditions. La mission doit être soigneusement préparée avec les autorités locales et précédée d'une mission d'experts qui préciseront la nature et l'ampleur des travaux à entreprendre, en assumeront la supervision et procéderont à la clôture du chantier. Il est recommandé que l'un au moins des techniciens locaux-associés fasse au préalable un stage à Rome.

Les conditions financières sont les mêmes que pour les missions d'experts, mais lorsqu'il s'agit d'opérations importantes, le Centre envisagera l'inscription au budget d'un crédit spécial.

Missions d'urgence. Dès 1969, le Conseil a approuvé l'organisation par le Centre de missions d'urgence en cas de catastrophes naturelles menaçant la conservation des biens culturels, et autorisé le directeur à financer de telles missions en prélevant sur la réserve, à concurrence de \$4000.

6. Action régionale

La nature du patrimoine à conserver, les conditions culturelles, sociales, économiques et administratives, les moyens en personnel et en équipement, les facteurs climatiques de détérioration variant considérablement d'une région du monde à l'autre, il est évident qu'une action efficace de sauvegarde devra tenir compte des problèmes propres à chaque région.

La première étape qui s'impose ici est la prise de connaissance directe de la situation des diverses régions. Celle-ci s'est réalisée jusqu'ici sous la seule forme des voyages du personnel scientifique.

L'organisation de *Séminaires régionaux*, qui devraient probablement se répéter avec une certaine régularité, devrait permettre en outre:

Une information systématique sur les problèmes des divers pays d'une région.

Des contacts réguliers entre les spécialistes de la région, tels qu'ils existent depuis longtemps en Europe et en Amérique du Nord.

L'information de ces spécialistes sur des problèmes les intéressant et sur les possibilités d'action des organismes internationaux.

L'ensemble des données recueillies au cours de séminaires de ce genre permettra de mieux élaborer le programme futur du Centre en fonction des besoins des diverses régions du monde.

Les problèmes de formation de spécialistes occupent certainement une place importante dans ce cadre. Il est donc logique de tenir compte, dans l'organisation de ces séminaires, de l'existence des Centres Régionaux de formation créés par l'UNESCO.

D'autre part, le développement des programmes régionaux dans le cadre de l'Icom et de l'ICOMOS pourraient également offrir des occasions de coopération.

7. Coopération avec d'autres organismes internationaux

La coopération avec les autres organismes internationaux intéressés à la conservation, et en particulier avec l'UNESCO, l'Icom, l'ICOMOS et l'IIC, a déjà un long passé et pourra s'articuler toujours plus clairement avec le temps.

1. Vis-à-vis de l'UNESCO, le Centre a pour vocation de constituer un organisme spécialisé dans les problèmes de conservation, ce qui lui permet notamment d'apporter son concours sous les formes suivantes:

Consultations de caractère technique et de principe, sur les problèmes de conservation dans le cadre des grands programmes de l'UNESCO pour la mise en valeur du patrimoine culturel et l'assistance aux pays membres;

Avis et collaboration dans le choix d'experts, et, progressivement, préparation de jeunes experts auxquels l'UNESCO pourrait recourir pour certaines missions;

contribution au développement des centres régionaux de formation.

2. L'ICOMOS, l'Icom, et l'IIC constituent, en tant que réseau actif de spécialistes, un complément indispensable du Centre sur le plan de l'activité internationale. La collaboration se fonde sur cette complémentarité et les intérêts communs qu'elle implique.

En tant que réseau de spécialistes, l'ICOMOS, l'Icom, et l'IIC offrent au Centre des contacts aisés et réguliers avec les spécialistes, facilitant ainsi le choix d'experts et d'enseignants.

Les réunions spécialisées organisées par l'ICOMOS, l'Icom, et l'IIC contribuent de façon décisive à la promotion de la recherche, aussi le Centre y apporte-t-il, dans la mesure de ses moyens, son appui scientifique et matériel dans les domaines auxquels il reconnaît un intérêt particulier. Cette association aux réunions scientifiques des organismes cités permet au Centre de se tenir facilement au courant des progrès récents de la recherche.

L'importance de la collaboration dans le domaine des publications a déjà été soulignée dans le doc. AG5/5.

Une collaboration devra s'établir progressivement dans le domaine de la documentation, tenant compte de l'orientation propre de la documentation du Centre (voir plus haut) et de la nature différente des services de documentation de l'Icom et de l'ICOMOS.

Vis-à-vis de l'Icom, le Centre couvre le secteur conservation dans les musées, dont le service de l'Icom est ainsi déchargé.

Vis-à-vis de l'ICOMOS, le Centre se concentre sur la documentation à valeur didactique, liée à l'enseignement qu'il assure et sur celle relative à ses activités d'assistance technique.

8. Théorie de la restauration

La contribution du Centre sur le plan de la théorie de la restauration se présente sous deux aspects différents: l'élaboration de la théorie et sa diffusion:

1. Quant à l'élaboration de la théorie, les principes fondamentaux d'une conception moderne de la restauration fondée sur le respect de l'authenticité historique et esthétique du monument et sur des modes d'approche les plus actuels ont été formulés sur le plan de la doctrine par quelques auteurs dont l'autorité est reconnue et, sur un plan pratique, par la Charte de Venise de 1964. Toute l'action du Centre s'inspire de ces principes. Mais il faut reconnaître que les modalités de leur application aux divers domaines du patrimoine culturel mondial réclament encore une élaboration spéciale. C'est surtout à ce niveau que le Centre entend intervenir, soit sous forme de publications, soit sous forme de stimulation d'échanges de vues lors de réunions.

2. La diffusion de la doctrine, c'est-à-dire d'une conception rigoureuse de la conservation et de la méthodologie qui en découle, constitue une partie importante de toute l'enseignement assuré par le Centre. Elle vise à la fois à développer la conscience critique des jeunes restaurateurs et à constituer, progressivement, une culture et une terminologie communes, qui facilitent les relations entre spécialistes du monde entier, quelle que soit la sphère culturelle à laquelle ils appartiennent. Il va de soi qu'il s'agit là d'une action à long terme, et qui doit être conçue comme une problématique vivante, non comme un «endoctrinement».

INFORMATIONS

Bibliothèque et documentation

La bibliothèque du Centre compte actuellement environ 5000 ouvrages couvrant tous les secteurs de la conservation: architecture et urbanisme, fouilles, peinture, sculpture, arts appliqués, documents graphiques, livres et archives. Elle est abonnée à tous les périodiques spécialisés dans la conservation et à la plupart de ceux qui accordent à ce secteur une place importante.

Le service de documentation comprend notamment tous les rapports présentés lors des réunions du Comité de l'Icom pour la Conservation. Copies de ceux-ci peuvent être obtenues au prix de 50 liras la page.

Publications

Collection *Travaux et Publications* publiée en collaboration avec le Comité de l'Icom pour la Conservation, aux éditions Eyrolles, Paris, et distribuée par Allen & Unwin, dans les pays de langue anglaise.

Sont disponibles en librairie:

INIQUEZ HERRERO, J. *Altération des calcaires et des grès utilisés dans la construction*, Paris, 1967, FF. 26,90.

ICOM. *Problems of Conservation in Museums*, Paris, 1969, FF. 53,90.

FLIEDER, F. *La conservation des documents graphiques — Recherches expérimentales*, Paris, 1969, FF. 48, 10.

MASSARI, Giovanni. *Bâtiments humides et insalubres — Pratique de leur assainissement*, Paris, 1971, FF. 81,90.

Collection *Notes Techniques*, publiée par le Centre et disponible au Centre:

MASSARI, Giovanni. *L'umidità nei monumenti* (version italienne), 1969, 600 liras (\$1).

MASSARI, Giovanni. *Humidity in Monuments* (traduction anglaise), 1971, 600 liras (\$1).

SCHULTZE, Edgar. *Techniques de conservation et de restauration des monuments — Terrains et fondations*, 1970, 1200 liras (\$2).

MAMILLAN, Marc. *Pathology of Building Materials*, 1970, 600 liras (\$1).

ANGELIS D'OSSAT, Guglielmo. *Guide to the Methodical Study of Monuments and Causes of their Deterioration / Guida allo studio metodico dei monumenti e dello loro cause di deterioramento* (texte bilingue anglais — italien), 1972, 750 liras (\$1,25).

MAMILLAN, Marc. *Pathologie et conservation des constructions en pierre*, 1972, 1450 livres (\$2,50).

Formation de spécialistes de la conservation

Conservation architecturale

Ce cours, organisé en collaboration avec la Faculté d'Architecture de l'Université de Rome et avec le concours de professeurs visiteurs choisis parmi les spécialistes internationaux, se fait chaque année de janvier à juin et est accessible aux architectes, ingénieurs, urbanistes, archéologues et historiens d'art diplômés d'une université. Les participants reçoivent un certificat d'assiduité délivré par le Centre et peuvent par la suite présenter une thèse originale qui leur permet d'obtenir un diplôme de la Faculté d'Architecture de l'Université de Rome.

Ont obtenu en 1972 le certificat d'assiduité du Centre:

Akuamoah-Boaten, Kofi (Ghana)
Artola, Perez Graciela (Mexique)
Bazu, Olga (Roumanie)
Bellisario, Fabio (Italie)
Benavides, Solis Jorge (Equateur)
Bonilla-Pivaral, Hector (Guatemala)
Buch, Felicitas (RFA)
Chiaia, Augusto (Italie)
Conati, Giovanna (Italie)
Correa, Orbegoso José (Pérou)
Dal Cin, Adriana (Argentine)
De Naeyer, André (Belgique)
Eideval, Bolanho (Brésil)
Escobar, Alba de (Mexique)
Fancelli, Paolo (Italie)
Folino, Paulo (Brésil)
Giacconi, Giulia (Italie)
Gomes, Paschoal Coelho Olinio (Brésil)
Ivkovic, Ana (Yougoslavie)
Kelishadai, Hossein (Iran)
Leysen, Floribert (Belgique)
Liotti, Cataldo (Italie)
Lucarelli, Sergio (Italie)
Marafioti, R. Alba (Italie)
Marjanovic Karpov, Svetlana (Yougoslavie)
von Matern, Åke (Suède)
Mattos-Cárdenas, Leonardo (Pérou)
Menichelli, Bruno (Italie)
Millar, Norman (Royaume-Uni)
Orive Bellinger, Olga (Mexique)
Papachristu, Maria (Grèce)
Rabefirenena, Clément (Madagascar)
Ricotti, Anna (Italie)
Russel, John (Royaume-Uni)
Santalla, L. Elda (Argentine)
Santos, Luis (Colombie)
Seabra, Joao Luis (Portugal)
Tarr, Jashina (Etats-Unis)
Widawski, Jarosław (Pologne)
Yaneff, Stoyan (Bulgarie)
Zamora, Quintana Francisco (Mexique)

Ont obtenu en 1972 le diplôme de la Faculté d'Architecture de l'Université de Rome:

Łysiak, Waldemar (Pologne)
Uraivan, Wongtaladquan (Thaïlande)
Hatamzadeh, Parviz (Iran)
Dan, Le Tan (Viet-Nam)
Theocharidis, Plutarco (Grèce)
Buickians, Angela (Iran)
Neshvad, Sohrab (Iran)

Conservation des peintures murales

Le cours de conservation des peintures murales est organisé chaque année de mars à juillet, en collaboration avec l'Istituto Centrale dei Restauri. Il s'adresse à des restaurateurs déjà formés désireux de se spécialiser dans ce domaine.

Ont obtenu en 1972 le certificat d'assiduité:

Blatny, Pavel (Tchécoslovaquie)
Bogale, Mammo (Ethiopie)
Burchardt, Jacqueline (Suisse)
Dwyer, Dianne Michele (Etats-Unis)
Finlay, Gillian Katherine (Royaume-Uni)
Giger, Anna (Suisse)
Hada, Hiroshi (Japon)
Idil, Ali Cetin (Turquie)
Kehwhok, Sanit (Thaïlande)
Olsson, Kerstin (Suède)
Pemberton-Pigott, Viola (Royaume-Uni)
Samkota, Upendra N. (Népal)
Tuczynski, Leszek (Pologne)
Wallmann, Sophie Charlotte (RFA)

Principes scientifiques de conservation

Ce cours, qui commencera sous forme expérimentale en 1973, s'adressera à tous les spécialistes de la conservation des biens culturels: historiens d'art, archéologues, conservateurs de musées, scientifiques et restaurateurs. D'une durée approximative de quatre mois, il comprendra la théorie de la restauration, la structure des matériaux, l'action de l'environnement, les principes technologiques de conservation.

Le but est de démontrer les principes fondamentaux de conservation en faisant surtout appel à des expériences pratiques, et en recourant à un langage aussi simple que possible, qui les rende accessibles aux personnes ne disposant pas d'une formation scientifique.

Le nombre de participants sera limité par les possibilités du laboratoire et de l'équipement. Un maximum de dix est prévu lorsque le cours aura atteint son plein développement.

Travelling Summer School for Restorationists (TSSR)

Du 5 juillet au 5 août 1972, le Centre a organisé, avec l'assistance de la Smithsonian Institution et du National Endowment for the Art and Humanities, un voyage d'étude des problèmes de restauration architecturale en Angleterre, France, Belgique, et Hollande. Sous la direction du Prof. Charles Peterson, assisté de MM. Brown Morton III, Gaël de Guichen et Miss Elizabeth Pye, un groupe de 25 architectes et urbanistes, provenant des Etats-Unis, de France, de Turquie, du Ghana, du Canada, du Royaume-Uni, et du Mexique a participé à ce tour, qui a permis des échanges de vues particulièrement fructueux.

Assistance spécialisée

Parmi les missions effectuées par le Centre en 1971 et 1972, nous pouvons citer:

Borobudur. Mission de G. Torracca (janvier 1971) et de P. Mora (septembre 1971) dans le cadre du programme de l'UNESCO. Etude de l'altération de la pierre et des procédés de nettoyage, en coopération avec d'autres experts de l'UNESCO. Discussion des résultats de laboratoire à Paris (CETBTP) et à Orléans (BRGM).

Göreme (Turquie). Mission de G. Torracca, P. Mora et Mme

L. Mora (mai 1972). Etude des problèmes de conservation des peintures murales des églises rupestres de Cappadoce. Le Centre a proposé un programme d'études de conservation qui a été accepté, en principe, par le gouvernement turc. Une mission organisée par le Centre commencera la première phase d'un programme de conservation et de formation de restaurateurs au cours de l'automne 1973.

Venise. Le Centre a organisé en collaboration avec divers laboratoires gouvernementaux italiens une étude de l'action de la pollution atmosphérique sur la pierre. L'action des micro-organismes sur la pierre et sur les toiles est également étudiée dans ce cadre, en collaboration avec l'Institut Pasteur, Paris. Le Centre a effectué 2 missions à Venise en 1971 et 5 en 1972.

Humor (Roumanie). Faisant suite à une première mission effectuée en 1970, le Centre a organisé, au cours de l'été 1971, en collaboration avec la Direction des Monuments Historiques de Roumanie, un chantier pilote pour la restauration des peintures murales de Humor, en Moldavie. Y ont participé, sous la direction de P. Mora, E. Mohapp, H. Scholtz et Z. Majcherowicz, ainsi que, du côté roumain, Mlle T. Pogonat, I. Istudor, Mlle Ignat, M. Neogoe, M. Ivanovici.

Népal et Viet-Nam. Mission de M. Brown Morton III, consultation demandée par l'UNESCO sur la conservation de la ville de Hué et des monuments du Népal.

Conférences régionales

Asie du Sud et du Sud-Est. Une conférence a été organisée du 5 au 17 février 1972 à New Delhi, en collaboration avec le Laboratoire Central du Musée National de New Delhi.

Principaux sujets: conservation des objets de métal, des peintures murales, des miniatures; problèmes de climatologie et problèmes posés dans les divers pays de la région. La publication des contributions est à l'étude.

A la suite de la conférence, M. P. Philippot, directeur du Centre et M. O. P. Agrawal, membres du Conseil, ont effectué une mission d'information dans divers pays du Sud-Est Asiatique: Ceylan, Indonésie, Malaisie, Singapour, Thaïlande, et Népal, afin d'étudier les possibilités d'action du Centre dans la région.

Amérique du Nord. Une conférence régionale a été organisée du 7 au 19 septembre 1972 à Williamsburg et Philadelphie, sur le thème: conservation — principes et pratiques. L'un des objectifs principaux était de mettre en contact les responsables de la conservation dans les musées et les responsables de la conservation des monuments historiques, afin de rechercher les domaines d'intérêt commun et d'y promouvoir la collaboration. Les contributions seront publiées dans le courant de 1973.

Amérique Latine. Une troisième conférence régionale sur les problèmes intéressant particulièrement l'Amérique Latine sera organisée en novembre 1973 à Mexico, en collaboration avec le Centre latino-américain pour la conservation des biens culturels et le Centre Paul Coremans.

Autres réunions

Traitement de la pierre (nettoyage, consolidation et protection)

Une réunion, organisée en collaboration avec le «Centro per la conservazione delle sculture all'aperto» s'est tenue à Bologne en octobre 1971. Les contributions, en Français et en Anglais, sont actuellement sous presse.

Comité de l'Icom pour la Conservation

Les rapports présentés à la réunion du Comité de l'Icom pour la Conservation qui s'est tenue à Madrid du 2 au 7 octobre 1972 ne seront pas publiés, mais des copies peuvent en être obtenues contre paiement, en s'adressant à la bibliothèque du Centre. Une liste des rapports sera publiée prochainement dans les *Nouvelles de l'Icom* et dans *IIC News*.

Recherche

Conservation des structures en brique crue

En octobre 1972 s'est achevé le programme de recherche commencé en février 1968 en collaboration avec l'Institut Royal du Patrimoine Artistique, Bruxelles, et l'Institut Archéologique de l'Université de Turin. Un rapport a été présenté à la réunion sur la conservation des briques crues organisée par l'ICOMOS à Yagzd, Iran, en novembre 1972, et est actuellement sous presse. Il pourra être obtenu sur demande à la bibliothèque du Centre.

Conservation de la pierre

Le «Centro per la conservazione delle sculture all'aperto» (Via dei Pignattari, 1 Bologna 40124, Italie) a été créé en 1971 par deux organismes gouvernementaux italiens en collaboration avec le Centre. Il a organisé une réunion internationale (voir plus haut) et des expériences *in situ* sur des procédés récents de conservation de la pierre. Le programme de tests *in situ* sera développé en 1973 et une nouvelle réunion internationale sera annoncée prochainement pour l'automne 1974.

Contacts

Le Centre souhaite rester en contact étroit avec tous les spécialistes qui ont participé à ses cours ou effectué des stages sous son patronage. C'est notamment à leur intention qu'a été conçue et diffusée la présente *Chronique* afin de constituer un organe régulier de liaison. Donc, écrivez-nous, informez-nous de vos travaux, de vos promotions, faites-nous part de vos suggestions.

[*NDLR*: Ce premier numéro de la Chronique du Centre International d'Etudes pour la Conservation, a été rédigé et édité par le Centre et toutes demandes de renseignements à ce sujet devront être adressées au: Centre International d'Etudes pour la Conservation, 256 via Cavour, 00184, ROME, Italie.]